

Résolution adoptée

VERS UNE RÉFORME DÉMOCRATIQUE VERTE DE L'UE

Donner une voix aux citoyens européens

Préambule

L'Union européenne est en pleine crise économique, sociale, écologique et démocratique qui compromet beaucoup de ses réalisations et mine la poursuite de son processus d'intégration politique.

Depuis 2008, des millions d'Européens ont perdu leurs emplois ou ont sombré dans la pauvreté. Ils sont encore plus nombreux à s'inquiéter de leurs moyens de subsistance, des services publics dont ils sont tributaires et de l'avenir de leurs enfants. Malgré tous les sommets organisés, les dirigeants européens n'ont pas encore trouvé le moyen de sortir de ces multiples crises. En recyclant sans cesse les engagements sur la discipline budgétaire et en trainant des pieds sur la solidarité, ils ont abandonné à la Banque Centrale Européenne la responsabilité de maintenir l'euro à flot. Exclusivement tournée vers l'austérité, l'Europe plonge dans une nouvelle récession, accompagnée d'une aggravation dramatique des inégalités sociales, tant aux niveaux nationaux qu'entre les états membres et régions.

Les Verts européens ont des solutions pour combler les inégalités croissantes, combiner la stabilité financière avec l'innovation, la qualité de l'emploi, le bien-être économique et social et une utilisation durable des ressources. La « nouvelle donne verte » est le programme complet et systémique de développement proposé par les Verts pour stimuler la transition écologique, sociale et économique vers un modèle de développement durable. Nous souhaitons contribuer à la restauration de la confiance des Européens en leur société et en leurs propres capacités. La discipline budgétaire doit aller de pair avec l'élaboration d'une protection financière crédible, suffisamment robuste pour se traduire par une réduction des taux d'intérêts pratiqués sur la dette publique. Restaurer la confiance des citoyens européens et des marchés passe nécessairement par une transition de la toute austérité à des réformes structurelles, en particulier dans le secteur financier, ainsi qu'à des investissements intelligents.

Nous sommes persuadés qu'il faut faire face à ces crises en les transformant en une opportunité pour l'Union européenne de s'engager sur une voie plus démocratique et plus durable. Tout en renforçant l'union économique, l'UE doit également devenir plus démocratique, plus transparente et plus homogène.

Les Verts européens sont convaincus que la structure institutionnelle actuelle de l'UE n'est pas à la hauteur des défis auxquels l'Union est confrontée. Nous devons engager une nouvelle série de réformes de l'UE, mais en veillant cette fois à ce qu'elles soient marquées par un engagement positif et avec l'adhésion de tout le peuple européen, qui doit se sentir partie prenante du projet européen et non placé devant un fait accompli. Nous voulons de plus tisser les alliances nécessaires pour changer le système de révision des Traités, en supprimant le droit de veto accordé aux états individuels, en étendant les droits de ratification au Parlement européen et en introduisant un référendum au niveau de l'Union européenne.

Cela est essentiel pour la mise en œuvre de la nouvelle donne verte, notre projet pour garantir la prospérité et le bien-être pour tous les peuples du monde et toutes les générations. Les inégalités au sein des sociétés et entre les peuples seront réduites et nos modes de vie, de production et de consommation seront en harmonie avec les limites physiques de notre planète. La reconversion écologique de l'économie et de la société européenne ne pourra avoir lieu que dans un cadre institutionnel démocratique, transparent et efficace.

Nous pouvons opter ensemble pour une autre voie européenne et construire une union politique (fédérale) des citoyens, des régions et des territoires européens !

Le Parti vert européen, rassemblé dans le conseil de Copenhague le 13 mai 2012 :

Réitère son engagement pour une Union européenne démocratique basée sur la solidarité, la durabilité et la solidité ;

Considère que le nouveau Traité intergouvernemental « compact fiscal » est aussi inutile que préjudiciable, détournant l'attention des véritables solutions pour répondre aux crises et ayant été approuvé hors du cadre institutionnel européen.

Par ailleurs, le Parlement européen n'ayant pas le pouvoir de ratifier ce compact fiscal, la liberté des parlements nationaux de l'approuver ou non est sérieusement compromise par le lien existant entre la ratification et l'accès au futur mécanisme européen de stabilité. Ce lien, au lieu de restaurer la confiance, sème de nouveaux doutes quant à la volonté des pays de l'Union de s'entraider et de trouver ensemble des solutions communes à ces crises.

Propose :

- A. De mettre fin aux mesures d'austérité qui détruisent les sociétés ;
- B. Une série de projets de lois pour redonner vie à l'économie européenne sur des bases durables d'un point de vue écologique et social, en stimulant l'innovation, en réduisant les inégalités et en promouvant la transition vers un nouveau modèle de développement ;
- C. D'entamer un processus de réforme de l'Union européenne visant à renforcer la cohésion, la légitimité démocratique, la solidarité et l'efficacité de l'action de l'UE ;
- D. D'être à la tête d'une union politique prenant ses responsabilités pour promouvoir un monde plus juste et plus ouvert.

A. CE QUE L'UE DOIT FAIRE SANS ATTENDRE : NOUVELLES MESURES pour une économie verte et sociale

- I. Le PVE appelle le Parlement européen à proposer de nouvelles mesures législatives visant à renforcer le côté revenus des budgets nationaux et européens et / ou à permettre aux gouvernements d'alléger la fiscalité du travail tout en éliminant les taxes uniformes. De telles mesures doivent inclure :

- Une taxe sur les transactions financières ;
- Une taxe sur le CO₂, une taxe **environnementale** et une taxe sur l'énergie ;
- Une base obligatoire commune d'imposition sur les sociétés et des barèmes minimum, tenant compte du processus de récupération des économies affaiblies au sein de l'UE ;
- Un « pacte de non concurrence fiscale » par lequel les états membres s'engageraient à démanteler les paradis fiscaux prévus par leurs propres législations et à lutter activement contre la fraude fiscale en supprimant les niches fiscales et en limitant les possibilités d'évasion fiscale ;
- Un pacte d'engagement fiscal progressif.

En cas de blocage d'une quelconque de ces propositions au niveau du Conseil, la procédure de coopération renforcée doit être utilisée en vue de leur mise en œuvre pour les états membres qui le souhaitent,

2. La Banque européenne d'investissement doit devenir un catalyseur pour les investissements durables, par une augmentation de son capital souscrit, l'activation de sa licence bancaire et / ou une contribution du budget de l'UE pour des « project bonds ». Cela exige une réorientation des priorités de la Banque européenne d'investissement vers la durabilité, plus de transparence et plus de responsabilités dans son fonctionnement.

L'UE a plus que jamais besoin d'une politique climatique ambitieuse visant une énergie renouvelable 100 % en 2050, avec des objectifs intermédiaires contraignants en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de déploiement des énergies renouvelables et d'économies d'énergie. L'objectif visant une réduction de 30 % des émissions en 2020 doit être fixé pour stimuler les investissements et l'innovation en vue de la révolution industrielle verte.

3. La promotion de l'ouverture culturelle et de l'accès aux connaissances dans un grand nombre de domaines politiques (migration de travail, recherche, enseignement supérieur, droits numériques), qui alimente l'innovation, est un élément essentiel de ce projet de redressement.
4. Le secteur financier, qui est à l'origine de la crise, a toujours besoin d'une nouvelle réglementation stricte basée sur le principe selon lequel le pollueur doit payer et visant à stimuler l'éthique dans l'activité bancaire et les fonds d'investissement social. Il convient de s'attaquer au problème du « trop grand pour tomber » dont souffre le secteur bancaire.

B. VERS UNE UNION EUROPÉENNE PLUS DÉMOCRATIQUE

5. Nous sommes aujourd'hui confrontés au défi d'aider l'UE à reconquérir les cœurs et les esprits de ses citoyens et à être un acteur efficace du changement : au cours de ces quelques dernières années, la combinaison de politiques inadaptées, la division croissante entre les états membres et leur refus d'affecter suffisamment de ressources et d'instruments à la mise en œuvre de mesures positives ont aggravé la sensation de distance entre l'opinion publique et l'UE. Par ailleurs, malgré l'augmentation relative du rôle du Parlement européen en tant que co-législateur et la transparence du processus de prises de décision au sein de l'UE avec le Traité de Lisbonne, qui

reste insatisfaisant et a besoin d'être amélioré, il existe parmi les citoyens un sentiment largement partagé de ne pas être impliqués dans les décisions prises au niveau européen.

6. Quoi qu'il en soit, la solution ne consiste pas en un repli à l'intérieur des frontières nationales. Nous devons changer les politiques et la façon de fonctionner de l'UE, non pas la détruire, et nous devons renforcer la responsabilité gouvernementale conjointe entre les institutions européennes et les états membres, non pas les monter les uns contre les autres. Nous ne pourrions pas mettre en œuvre les propositions de notre nouvelle donne verte et sauver nos économies et notre environnement avec un ensemble de mesures nationales disparates, des programmes d'austérité imposés et une société civile tenue à l'écart des débats.
7. Les Verts européens souhaitent redonner vie au projet européen, venir à bout de la perspective à court terme et repliée sur elle-même qui domine dans l'esprit de nombreux gouvernements nationaux. Nous restons convaincus qu'un texte constitutionnel bref indiquant clairement ses objectifs, ses procédures de prises de décision, ses institutions et ses compétences est indispensable pour donner plus de légitimité à l'UE et pour que le peuple s'en sente plus solidaire. Nous pensons qu'il est temps de définir le contenu, les méthodes et les moyens de s'engager dans une nouvelle phase de réforme de l'UE.

a. Contenu

Outre la proposition d'une nouvelle législation, nous devons changer les règles du jeu et combler les lacunes et faiblesses du Traité de Lisbonne :

1. L'UE n'est pas encore un espace commun en matière de sécurité sociale, de justice et de solidarité - les instruments et normes minimales font défaut pour garantir une protection sociale et une création d'emploi au niveau européen.
2. Le budget reste trop dépendant des contributions nationales et trop facilement pris en otage par le droit de veto individuel des états membres ; aucun mécanisme n'existe pour permettre aux Eurobonds et à la BCE d'intervenir en tant que prêteur de dernier ressort alors que ces deux instruments auraient pu éviter l'aggravation de la crise actuelle de la zone euro.
3. Le Parlement européen n'a toujours pas tous les pouvoirs qu'il devrait avoir ; le rôle du Conseil des ministres est trop dominant dans des domaines très importants tels que la politique étrangère, la gouvernance économique, l'immigration et la fiscalité ;
4. Il n'est toujours pas possible de faire respecter intégralement La Charte des Droits fondamentaux, ce qui complique et ralentit singulièrement les interventions lors de violations par des états membres de l'état de droit, des libertés fondamentales des citoyens et de la démocratie. Non seulement ces violations portent atteinte aux droits des individus mais elles ternissent également l'autorité morale de l'UE et minent son économie. Certains déboires économiques sont en partie causés par des abus tels que la corruption, le népotisme et le contrôle de la politique sur les médias.
5. Rien n'est prévu pour l'organisation d'un référendum européen. Les changements dans le

Traité finissent toujours dans des conférences intergouvernementales agissant de façon anonyme sans même demander l'avis du Parlement européen ; les instruments démocratiques directs tels que l'ICE (Initiative citoyenne européenne) devraient devenir plus stricts et certains membres du Parlement européen devraient être élus sur la base de listes transnationales afin d'encourager la participation des citoyens, de rendre plus transparents le processus de décision de l'UE et de restaurer la confiance dans l'UE.

b. Méthode

Les avancées du Traité de Lisbonne peuvent pour la plupart être attribuées au travail de la Convention européenne, qui en a jeté les fondements. La convocation d'une convention, qui rassemble des membres des parlements nationaux et du Parlement européen, des représentants des gouvernements et la Commission européenne, est désormais une procédure établie pour modifier le Traité.

Il convient toutefois de ne pas oublier que la première Convention européenne a lancé ses travaux en 2003 avec la grande ambition de s'ouvrir au grand public et à la société civile mais a été minée par le manque de débat public et d'implication des populations avant et pendant ses travaux ainsi que par la Conférence intergouvernementale qui a suivi et qui a réduit à néant une partie des innovations décidées par la Convention.

Les Verts européens s'engagent à impliquer la société civile dans la prochaine phase de réformes de l'UE et à promouvoir en temps opportun un véritable débat à l'échelon européen. Nous voulons de plus tisser les alliances nécessaires pour changer le système de révision des Traités, en soumettant les réformes au verdict d'un référendum européen, en supprimant le droit de veto accordé aux états individuels et en étendant les droits de ratification au Parlement européen.

c. Prochaines étapes

C'est maintenant, à deux ans des prochaines élections européennes, qu'il convient de commencer à rendre l'UE plus démocratique et plus homogène. Le Parti vert européen appelle le Parlement européen à faire usage de ses compétences pour proposer des modifications du Traité (art. 48) et commencer à travailler sur les éléments clés d'une réforme complète de l'UE, en coopération avec les parlements nationaux et la société civile dans le cadre d'un vaste débat et d'une consultation publique afin de définir les orientations et les instruments des prochaines étapes de la construction européenne.